

COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ

JUIN
2008

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

1	ÉDITORIAL
2-3	AUTORITÉ Extrait des décisions du Conseil municipal
4	Vidéosurveillance du domaine public
4/5	Bilan des activités du groupe «tolérance» 2006/2007
6	Un nouveau poste de travail... Collaborateur au service des bâtiments
7	ÉCOLE ET FORMATION Rentrée 2008/2009 Année scolaire 2008/2009
8/9	Le CO à Fiesch! Petite chronique d'une épopée réussie!
10/12	ÉCONOMIE Collombey-Muraz: une tradition agricole en devenir?
12	INTERVIEW Loïc Bérod, étudiant de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf
13	Jacky Borgeaud, agriculteur à Illarsaz
14	SOCIÉTÉS LOCALES L'Union sportive de Collombey-Muraz
17	L'ÉCHO DES PICS-BOIS Création d'une nouvelle châtaigneraie au Noiret
18/19	BIBLIOTHÈQUE Brèves nouvelles de la bibliothèque

ÉDITORIAL



par Christian Parvex
conseiller municipal

Un doute m'assaille!

Écrire l'édito de la Revue communale, oui d'accord, mais sur quel sujet? Les Affaires sociales, le droit de cité, la Chambre pupillaire? Une phrase suffit pour dire que les demandes d'accueil augmentent chaque année, que ce soit à l'UAPE (écoliers), à la crèche, à l'ARPAJ (mamans de jour) et que nous essayons au mieux de répondre à la demande. Il n'est pas nécessaire non plus d'utiliser deux pages pour dire qu'en parallèle le personnel des structures jeunesse est lui aussi en augmentation, faisant ainsi de la Commune un fournisseur d'emplois non négligeable. Ecrire un roman faisant l'éloge du médiateur social n'est pas indispensable non plus puisque son rôle est unanimement reconnu après deux ans de travail sur le terrain. Et que dire de plus sur les aînés pour lesquels nous organisons chaque année une balade à laquelle bon nombre de personnes répondent favorablement?

L'octroi du droit de cité, dévolu depuis le 1er janvier au Conseil municipal? Voilà un bon sujet qui traite de l'intégration des personnes faisant une demande de naturalisation. Mais là, votations oblige, le sujet a été abondamment traité dans la presse et chacun a pu se faire son opinion.

Alors ne reste plus que la Chambre pupillaire. A part que tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit d'une commission qui vaut son pesant de soucis, sait-on vraiment de quoi s'occupe la Chambre pupillaire et quel est son fonctionnement? Non? Alors allons-y... dévoilons les secrets de ce dicastère méconnu!

Il est de bon ton de dire que la Chambre pupillaire s'occupe des gens à problème. Raccourci un peu rapide qui donne à la Chambre pupillaire une image de «tribunal» ou de «redresseur de torts». Certes, nous instaurons des mesures tutélaires en faveur de certaines personnes, nous retirons la garde de leurs enfants à certaines autres, ou nous mandatons l'Office de protection de l'enfant pour aider certains parents éprouvant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ceci pour les tâches principales de la Chambre. Si recevoir une convocation de la Chambre pupillaire fait encore trembler bon nombre de gens, il faut savoir que beaucoup de demandes se font spontanément et qu'une décision est souvent précédée de plusieurs entrevues avec les personnes. Elles trouvent ainsi un endroit d'écoute où elles peuvent (enfin) exposer leurs soucis. Même si les décisions paraissent souvent lourdes de conséquences, la Chambre pupillaire agit toujours pour le bien des personnes concernées, les protégeant d'elles-mêmes parfois, des autres souvent. Les situations sont évaluées régulièrement et il est très fréquent que des mesures soient levées. Rien n'est donc irréversible et les mesures nécessaires un temps pour mieux faire front aux difficultés ne le sont plus quand le ciel s'éclaircit. Les membres de la Chambre ne sont donc pas des «méchants» tout de noir de vêtus et munis d'un bâton pour punir les «fautifs». Il n'y a d'ailleurs pas de fautifs, mais simplement une société composée d'une multitude de gens différents et pas armés tous de la même manière



pour affronter la vie. Quitte à se répéter, les membres de la Chambre pupillaire privilégient le côté humain et sont persuadés, quelle que soit la lourdeur des décisions prises, qu'elles le sont toujours pour le bien des personnes.

Tout ça pour dire que dès le 1er janvier 2010, la loi obligera à revoir le mode de fonctionnement des Chambres pupillaires. Le système de milice actuellement en vigueur sera aboli et les tâches seront confiées à des professionnels, probablement aux juges des tribunaux de district. On peut bien sûr comprendre qu'à l'heure où les procédures deviennent de plus en plus pointues, où les systèmes sont différents d'un canton à

l'autre, il est nécessaire d'uniformiser le tout et d'apporter plus de professionnalisme dans la gestion de ces situations. On va certainement y gagner en termes d'efficacité (il faut en tout cas s'en persuader...) mais par contre le côté humain risque fort de passer au second plan. La machine judiciaire traitera les gens sans complaisance et à un rythme ne permettant pas, à mon sens, une approche complète de la situation. On risque fort de retourner à un système déshumanisé dans lequel les personnes concernées se sentiront plus punies que soutenues. J'espère sincèrement me tromper mais en attendant de voir... un doute m'assaille!

Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz Premier semestre 2008

Autorisations de construire

Durant le premier semestre 2008, les autorisations de construire suivantes ont été délivrées

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Les Gerys	Muraz	Bouillane Thierry	villa
Bovéry	Collombey-le-Grand	Trottet Récupération SA	halle de stockage et couvert
Quartier du Centre	Collombey	Burdet Olivier	transformation d'une grange en appartement
Corbier	Collombey	SI Le Corbier en formation	2 villas jumelées
Corbier	Collombey	SI Le Corbier en formation	2 villas jumelées
Corbier	Collombey	SI Le Corbier en formation	2 villas jumelées
Mellot	Muraz	Gex Philippe	villa
Arabie	Muraz	Coquoz Sébastien & Favre Sylvie	villa
Gaudard	Collombey-le-Grand	Karlen Armand	villa
Guinchet	Collombey	Boillat Jérôme	villa et annexe
Gaudard	Collombey-le-Grand	Cimino Giuseppe	villa
Carré d'Amont	Muraz	Commune de Collombey-Muraz	rénovation de la maison du village
Narzon	Muraz	Donnet Christophe	villa
Guinchet	Collombey	Brouchoud Fernand	villa + cabane de jardin
Gurgenne	Muraz	RTB Corvaglia Sàrl	immeuble

Affaires courantes et divers

Le Conseil municipal:

• Désigne les neuf membres de la commission communale du droit de cité:

- › M. Christian Parvex, conseiller municipal
- › M. Jacques Lüthi, responsable du contrôle des habitants
- › M. Alain Fournier, directeur des écoles
- › M. Maurice De Gol, président du cartel des sociétés locales
- › M. Gérard Parvex, secrétaire communal

› Et quatre membres représentants de la population: Mmes Adeline Schaffhauser et Prisca Vythelingum, MM. Côme Vuille et Laurent Gavillet

• accepte le programme des manifestations «septembre 2008 / août 2009», tel qu'établi par le cartel des sociétés locales.

• confie les mandats d'exécution:
› du projet de transformation de la Maison du Village à Muraz, en procédure de gré à gré, à l'atelier d'architecture P.-A. Felli

- › du projet de WC publics à Collombey-le-Grand à l'atelier ArchiTech Construction Sàrl
- › du projet des canalisations de récolte des eaux usées et de refoulement, entre le secteur des Rosses et la rue de la Raffinerie, au bureau d'ingénieurs civils au bureau ESM – Ingénieurs Associés SA
- › du projet d'aménagement de l'appartement du 1er étage de l'immeuble Bellevue à l'atelier d'architecture P.-A. Felli
- confie le mandat d'étude d'un projet de route commerciale à l'est de Collombey au bureau d'ingénieurs Kurmann & Cretton SA
- accepte l'arrêt d'activité pour faire valoir son droit à la retraite anticipée de M. Jean-Claude Maret, employé polyvalent auprès du service des travaux publics
- procède à l'engagement de:
 - › Mme Anouchka Russo, responsable des structures jeunesse et de la Crèche les Meniots
 - › Mlle Sandra Martinho, éducatrice de la petite enfance
 - › M. Vincent Daven, au service des bâtiments
 - › M. Frédéric Sudan, employé polyvalent auprès du service des travaux publics
 - › M. Stefan Gnos, comptable auprès de l'administration
 Mlle Céline Michellod, apprentie auprès de l'administration
- accorde la possibilité d'utiliser une surface de toiture d'un bâtiment public à une coopérative locale

pour l'exploitation d'une installation de production photovoltaïque d'électricité.

- décide des démarches pour la réalisation d'ouvrages de protection sur les torrents des Glariers et du Pessot en vue d'aboutir:

Sur le torrent des Glariers:

- à l'aménagement et la construction d'un dépotoir à l'amont du village, un ouvrage de sortie en béton avec des profilés métalliques verticaux est le système le plus adapté;
- à la modification du dépotoir du Tésset pour assurer la capacité hydraulique à la sortie;

Sur le torrent du Pessot – Nant Neuf:

- à l'assainissement de la berge en rive gauche ce qui consiste en un remodelage avec enrochement, en prenant en compte le projet avec le réaménagement éventuel de la route sise en rive droite;
- au droit du pont de la rue de St-Jean de créer une rampe d'accélération pour gérer ponctuellement le transit des matériaux.

- Délivre l'autorisation d'exploiter un établissement public à l'enseigne le Juke-Box à M. Jean-Luc Bontems

- adjuge les travaux de remplacement de la conduite d'eau à la rue de la Citadelle aux entreprises de génie civil Garden Green SA et sanitaire Ecoeur Frères SA.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ●

DIVERS

FÊTE NATIONALE INVITATION

**Le vendredi 1er août 2008
au Centre des Perraires**

La population est invitée à participer
en nombre à la Fête nationale avec
au programme, dès 20 h 00

- Production des sociétés locales
- Allocution officielle **
- Animation folklorique par le groupe Röschtigrabe et le Music-Man Gilbert Kolly
- Feu d'artifice
- Animation et bal

** 2008 est l'année internationale de la pomme de terre. Ce thème est un judicieux prétexte pour écouter l'allocution officielle par le message de M. Alain Alter, chef cantonal de la vulgarisation agricole à l'Etat du Valais

2008... Année électorale...

Le calendrier est adapté au vote par correspondance

Pour répondre aux nécessités du calendrier et aux délais de distribution du matériel de vote par correspondance par la poste, les lois et directives cantonales en vue des élections communales sont changées.

Le matériel de vote doit être en main des électrices et des électeurs entre trois et quatre semaines avant la date du scrutin. Cela implique des modifications importantes des dates des élections communales qui se dérouleront:

- Le 12 octobre 2008: pour l'élection du Conseil municipal, du/de la juge et du/de la vice-juge et du Conseil bourgeoisial
- Le 2 ou le 30 novembre 2008: pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commune et de la Bourgeoisie et pour le 2e tour éventuel du/de la juge et du/de la vice-juge
- Le 14 décembre 2008: pour le 2e tour éventuel des élections à la présidence et à la vice-présidence de la Commune et de la Bourgeoisie

Vidéosurveillance du domaine public

Certains lieux du domaine public ne sont malheureusement pas respectés par les utilisateurs. Des dégâts sont perpétrés, dans certains cas il y a du vandalisme, dans d'autres cas des tags ou encore certaines fois le non-respect des structures ou des bâtiments.

Le règlement intercommunal de police, homologué par le Conseil d'Etat en date du 21 novembre 2007, stipule à son article 42 en matière de vidéosurveillance que:

1. Seule l'Autorité peut recourir à des moyens vidéo à des fins de surveillance du domaine public et des bâtiments communaux dès le moment où ce moyen apparaît approprié et nécessaire pour lutter contre le vandalisme et les incivilités de tous genres.
2. La population est informée qu'elle va entrer dans le champ d'une caméra.
3. L'utilisation des données est uniquement limitée à retrouver l'auteur d'une infraction.

4. La durée de conservation des données est de l'ordre d'une semaine au maximum conformément aux recommandations de l'Office fédéral de la justice, à moins que les données ne doivent être utilisées à des fins d'enquête.

5. Seuls les organes de police, de justice ou compétents ont accès aux enregistrements de prises de vue.

Sur la base de cet article, pour tenter d'améliorer la situation, le 5 mai 2008 le Conseil municipal a mandaté la Police intercommunale du Haut-Lac pour effectuer des contrôles par vidéosurveillance de certains lieux publics de la commune. Ces zones seront signalées conformément au chiffre 2 de l'article précité.

Par cet avis la population est informée que les contrôles seront mis en place en fonction des besoins.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ●

Bilan des activités du groupe de coordination «tolérance» 2006/2007

par Josiane Granger

présidente de la commission groupe tolérance

Suite à l'organisation des tables rondes de novembre 2005, le groupe de coordination s'est réuni à cinq reprises en 2006 et à deux reprises en 2007.

Le bilan des propositions d'actions émises par le Conseil municipal fait état que:

- Lors de manifestations, la mise en place du label Fiesta, donnant droit à une subvention communale de Fr. 1500.-, a été utilisée une fois en 2006 et cinq fois en 2007.
- La mise en place d'un service de médiation sociale régional desservant les communes de Colombey-Muraz, Monthey, Vouvry, Port-Valais a été réalisée au printemps 2006. Le poste d'un médiateur a été reconduit en 2007 après l'évaluation positive du rôle du médiateur. Troistorrens et St-Gingolph ont décidé d'adhérer à cette convention en 2008.
- La charte «Vivre ensemble» a été présentée aux sociétés locales en 2006.
- Une séance avec le président du Club de lutte a eu lieu en mai 2006.
- Une fête populaire de la tolérance n'a pas été organisée faute de trouver un comité d'organisation. Les nombreuses actions mises en œuvre semblent démontrer que le besoin d'une telle manifestation ne soit plus prioritaire.

- La présence de la police aux endroits stratégiques (écoles, manifestations...) a été renforcée par l'engagement de trois agents supplémentaires à la PIHL. Le groupe relève l'augmentation des déprédations et vandalisme sur les bâtiments publics, principalement les bâtiments scolaires des Perraires et du Corbier, les places de jeux et les WC publics de Muraz et des Neyres.

Bilan des sociétés locales

- Le 31 mai 2006: présentation du label fiesta par Daniel Mayor et Claude-Alain Aerni à l'assemblée du cartel des sociétés.

- Les 22 et 29 septembre 2006: la direction des écoles et 17 sociétés locales organisent deux journées de présentation et de démonstration de leurs activités aux élèves des 4e et 6e primaire, ainsi qu'aux élèves du CO. Un grand nombre d'élèves ont choisi de découvrir une ou plusieurs activités pour finalement s'inscrire dans la société ou le club répondant le mieux à leurs attentes.

Bilan de l'association de parents d'élèves (APE)

- Le 19 mai 2006, conférence tout public avec pour thème: L'adolescence, comprendre pour agir. Conférence donnée par la CIMI de Lausanne (consultation interdisciplinaire de maltraitance intrafamiliale)

• Le 27 septembre 2007; conférence tout public en collaboration avec la direction des écoles. Le thème: Internet, quels dangers pour nos jeunes? Conférence donnée par la Police cantonale valaisanne (80 personnes présentes).

Pour continuer notre action:

• Le 25 avril 2008; nous organisons une conférence tout public sur le thème de ce qui aide à faire grandir l'enfant et à le rendre autonome, l'estime de soi.

Conférence donnée par Mme Sylviane Pfister d'Espace ressources, Lausanne.

Bilan des écoles

Les mesures et activités suivantes ont été réalisées:

• Modification du règlement des écoles concernant la détention en classe de certains objets (portables, moyen de communication, appareils multimédias). Mis en application à la rentrée scolaire 2006.

En 2007

• L'introduction de médiateurs dans les classes primaires.
 • La réflexion et les possibilités d'écrire une situation mal vécue.
 • En collaboration avec LVT, l'Action Innocence et la médiation par les pairs, le développement

d'actions de prévention de la violence, de la consommation de produits dangereux et interdits, des comportements à risques...

• Création d'un conseil disciplinaire et convocation des élèves avec leurs parents.

• Invitation aux parents des petits degrés de 1E à 2P à visiter une exposition sur un thème choisi (prévention, violence...).

• Traduction des documents relatifs à la charte et au règlement des écoles en plusieurs langues.

• Actions auprès des familles et des enfants posant des difficultés ou des manquements, en collaboration avec le médiateur social. De nouvelles mesures seront proposées prochainement.

• Le concept et son mode d'application de TIG (Travaux d'intérêts généraux) seront étudiés en collaboration avec l'employé en charge des bâtiments scolaires et communaux, nouvellement nommé.

Bilan de la juge de commune

La juge de commune constate un sentiment d'apaisement et un climat plus serein depuis la mise en place de mesures concrètes. Elle relève l'excellent travail du médiateur social et une meilleure collaboration des parents.

DIVERS

Vous êtes propriétaire d'un chien? Ceci vous concerne.

par Daniel Delaloye

président de la commission des affaires agricoles

Les excréments des chiens restant dans les herbes provoquent des parasites lors de leur décomposition et peuvent parvenir, via l'herbe ou le foin, aux vaches, aux moutons ou aux chèvres. Le jeune bétail peut tomber malade et même mourir. L'être humain n'est pas non plus à l'abri de ces parasites qui peuvent attaquer le foie ou les poumons, principalement des enfants. Afin de diminuer les crottes sur les trottoirs, dans les champs et dans les alpages, la municipalité a mis à disposition de la population des robi-dogs (voir photo), notamment à la rue Clos Novex et à la rue du Pré-Raye

à Collombey, et à la place des Condémines à Muraz. Il s'agit de distributeurs de sachets à l'intention des propriétaires de chiens. Il est possible de retirer les mêmes sachets auprès de l'Office de la population au bâtiment communal à Collombey. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'attention que vous porterez à ce qui précède et nous vous rappelons de mettre les sachets dans la poubelle la plus proche et non pas de les lancer dans les champs ou les alpages.



Un nouveau poste de travail...

Collaborateur au service des bâtiments

La première fois, lors de la construction de l'école du Corbier, les autorités communales ont opté pour la privatisation du service de conciergerie, avec la supervision par un collaborateur pour les particularités liées à l'entretien et à la coordination des interventions.

Petit à petit, en fonction des mutations au sein du personnel communal, cette privatisation de la conciergerie a été généralisée pour tous les bâtiments (scolaires ou non) en confiant au service des travaux publics et des bâtiments le rôle de collaboration et de supervision.

Pour les tâches liées à la mise à disposition des locaux pour les loisirs et les sociétés locales, des solutions ont été trouvées avec les prestataires de services. Toujours en recherche d'optimisation et d'efficacité, ces solutions présentent l'avantage d'assurer un suivi.

Des améliorations sont indispensables et constantes. Les efforts nécessaires sont consentis tant par les utilisateurs que par les autorités.

Par contre, l'évolution des effectifs scolaires impose des prestations supplémentaires. Durant la période scolaire et durant la journée, selon le programme de travail, le personnel actuel n'est pas à même de répondre à celles-ci dans des délais normaux d'intervention.

Un poste a ainsi été créé

Un cahier des charges détaillé a été établi pour l'ensemble des tâches liées aux bâtiments. Ses principales missions peuvent se résumer comme suit:

• **Contrôle du bon fonctionnement des locaux et surveillance**

– Il contrôle régulièrement les bâtiments dont il a la charge, constate les dysfonctionnements éventuels et prend les mesures nécessaires pour y remédier. Il effectue les réparations courantes ou signale à l'entreprise de nettoyage les éléments à inclure dans ses tâches journalières.

– Il réceptionne les demandes d'intervention et gère leur réalisation. Il contacte les intervenants, présente les travaux spécifiques à réaliser et s'assure de la bienfacture des travaux.

– Il signale les déprédations commises dans les bâtiments et, si possible, fournit les informations sur les auteurs.

• **Chauffage, eau, électricité et installations sanitaires**

– Il assume les tâches nécessaires au chauffage de tous les locaux des bâtiments dont il a la charge, veille à l'état et à l'entretien de tous les appareils. Il prend toutes les mesures nécessaires en cas de panne et intervient lors d'alarme d'un système de chauffage. Il contrôle l'état des stocks de combustible (citernes), anticipe les pénuries, et veille à l'économie des combustibles de chauffage.

– Il gère le bon fonctionnement de toutes les installations électriques et sanitaires. Les travaux de réparation ou de remplacement qui doivent être confiés à une entreprise externe se font selon la procédure citée précédemment.

• **Propreté intérieure et extérieure**

– Il travaille en étroite collaboration avec l'entreprise de nettoyage mandatée pour l'entretien des locaux, contrôle que tous les locaux soient maintenus en parfait état de propreté.

– Il s'assure de l'entretien des abords des édifices communaux et de l'entretien de tous les espaces verts.

• **Mobilier et équipement**

– Il gère les besoins en mobilier et équipement, en tient un inventaire et s'organise pour les transferts ou les réparations.

• **Assistance aux besoins scolaires**

– D'une façon générale, il se tient à disposition pour d'autres travaux ou menus services qui pourraient être exigés par les circonstances.

– Il prête son concours aux responsables pour la distribution et réédition des ouvrages et autre matériel lors de la rentrée scolaire et de la clôture de l'année.

– Selon les besoins par rapport aux bâtiments scolaires, il est présent à la rentrée et à la sortie des élèves et pendant les récréations, en appui au personnel enseignant. En cas de malaise ou d'accident, il prête son concours.

Rentrée 2008/2009

Classes et effectifs

- Les effectifs sont en baisse à l'école enfantine, en augmentation à l'école primaire et en légère hausse au cycle d'orientation.
- L'augmentation des effectifs à l'école primaire a permis l'ouverture d'une classe. Par rapport à l'année dernière, nous aurons ainsi une classe en plus en 6P aux Perraires.

Locaux

- Deux pavillons supplémentaires seront construits aux Perraires (2^e étage) pour la rentrée scolaire. Elle accueillera la classe supplémentaire de 6P. Au moment de la rédaction de cet article, il manque un petit nombre d'élèves pour ouvrir une nouvelle classe. Dans ce cas, le 2^e pavillon pourra l'accueillir.

Personnel

Départs

- Marie-Ange Mauris, 1^{re} enfantine à Muraz, cesse son activité pour raison de santé.

- Roland Crettenand, 5P au Corbier, prend une année sabbatique.
- François Roch, 5P aux Perraires, part à la retraite.
- Catherine Hugon, enseignante spécialisée, cesse son activité pour enseigner à Martigny.
- Sara Escobar, enseignante spécialisée, cesse son activité pour enseigner à Monthey.
- Sacha Carvignesi, enseignant d'anglais au CO, cesse son activité.

Engagements

- Sushma Launaz-Tamang d'Illarsaz en classe enfantine à Muraz
- Céline Cornut de Muraz, Samuel Collaud de Torgon et David Lanzi du Bouveret en classes primaires
- Muriel Roduit de Vétroz et Annick Morand de Leytron en enseignement spécialisé
- Berisha Skener de Collombey, David Stojilkovic de Monthey, Andrea Holloway de Martigny en classes du CO

Année scolaire 2008/2009

OUVERTURE Jeudi 21 août 2008 le matin

CLÔTURE Vendredi 26 juin 2009 **à midi**

CONGÉS

Automne Du mercredi 22 octobre 2008 à midi
au Lundi 3 novembre 2008 le matin

Immaculée Conception Lundi 8 décembre 2008

Noël Du vendredi 19 décembre 2008 le soir
au lundi 5 janvier 2009 le matin

Hiver Du vendredi 20 février 2009 le soir
au lundi 2 mars 2009 le matin

St-Joseph Du mercredi 18 mars 2009 **le soir**
au lundi 23 mars 2009 le matin

Pâques Du mercredi 8 avril 2009 à midi
au lundi 20 avril 2009 le matin

Ascension Du **mercredi** 20 mai 2009 **le soir**
au lundi 25 mai 2009 le matin

Pentecôte Lundi 1^{er} juin 2009

Fête-Dieu Jeudi 11 juin 2009

Le cycle d'orientation à Fiesch!

Petite chronique d'une épopée réussie!

Septembre 2007: annonce du camp de ski aux élèves. Déjà, des visages s'illuminent (une semaine de vacances!), d'autres se crispent (quoi? une semaine sans maman, impossible!). Mais rapidement, tout le monde s'interroge... Le camp de ski est organisé en avril!... Les questions fusent: «Et la neige, y'en aura?»; «On doit prendre les skis quand même?»; «Elles ne seront pas fermées les installations?»... Le doute s'installe et l'année scolaire avance!...

Mars 2008: Il neige, les sourires reviennent sur les visages des plus sceptiques. Le camp approche et même sans *l'indispensable – mais comment je vais faire sans – mon joujou préféré* natel, tous les élèves attendent sereinement mais avec impatience le grand départ à l'étranger (enfin dans le Haut-Valais, m'enfin c'est loin quand même!).

7 avril 2008: Le grand départ! Imaginez: plus des 350 personnes mettent le cap sur Fiesch! Une organisation incroyable et réussie puisqu'en cinq jours, aucun couac majeur ne sera venu perturber le bon déroulement de ce camp 2008. Les élèves sont enthousiastes, les profs de bonne humeur, les moni-

teurs motivés (merci à eux d'ailleurs!) et, cerise sur le gâteau, la neige est finalement au rendez-vous! Ouf!...

11 avril 2008: Voilà, c'est la fin! DÉJÀ? s'étonnent tous les participants. «Mais, mais... c'était trop bien, nous on veut rester! Et puis finalement, même sans natel (quoique pour certains...) et sans maman, on s'est trop bien marré!» Mais les cars sont là, impassibles, qui happent déjà les premiers élèves... Tout le monde quitte le Feriendorf un peu fatigué mais des souvenirs plein la tête: les magnifiques pistes de ski, la disco, les nouvelles amitiés (voire plus!)... Bref, cinq jours inoubliables d'une expérience commune qui aura vu cohabiter élèves et profs dans une ambiance décontractée et très sympathique!



La vision d'Alison, élève de 1^{re} année

Destination Fiesch, village situé à 1050 m d'altitude, dans la vallée de Conches.

Eh oui, c'était enfin le camp de ski! Nous étions tellement impatients d'y aller pour y pratiquer du sport. C'était géant et il y avait vraiment beaucoup de choses à faire: du ski, du snowboard, de la raquette... Et chaque soir, on nous proposait une activité différente!

Le premier jour était juste un peu différent des autres. On était vraiment contents, prêts au départ, en tenue de ski. Enfin, nous sommes partis à 9 heures 09 de Collombey pour Fiesch! Des explications nous ont été données dans tous les cars. Après être arrivés, nous avons dû marcher pour atteindre le Feriendorf. C'était épuisant surtout avec les skis et les sacs... La galère! Puis nous avons dû aller mettre nos affaires dans notre propre chambre. Nous avons eu jusqu'à midi et demi pour le pique-nique. Après, on est tous partis sur les pistes. Une bonne après-midi ensoleillée avec nos copains. A 16 heures, rendez-vous au restaurant des pistes pour une pause et un goûter. Puis des groupes sont rentrés, alors que d'autres skiaient encore. Après, tout le monde à la douche! Ensuite il fallait être prêt par classe devant le resto du Feriendorf. Un repas complet: en rentrant, il fallait aller chercher notre souper à un self-service. Puis on se mettait entre amis à une table qu'il fallait ensuite débarrasser... à 20 h, les activités commençaient. Pour nous les 1^{res}, c'étaient les jeux de société: Poker, Uno, ping-pong, toutes sortes de jeux. A 10 h, tout le monde au lit et les chuchotements tolérés jusqu'à 10 h 30!

Le deuxième jour, on se lève à 7 h pile, dans le calme. On se prépare en combinaison de ski... Puis un petit déjeuner parfait: pain, céréales, confiture et beurre, yogourts... Ensuite, rebelote: il fallait mettre en ordre la table. Et à 9 h, on montait tous sur les pistes. Tout le monde skiait jusqu'à midi et ensuite, direction le restaurant des pistes. Et ça recommençait chaque jour comme le lundi. Le mardi soir, le plus magnifique de tous, la disco des 1^{res} ouvre ses portes. Quasiment tous habillés en noir et blanc (le thème était Black and White!) et que la fête commence. La boum était vraiment cool, la musique aussi (merci aux 3^{es} années!), il y a même eu des slows! Ah! mais que ferait-on sans la danse? En tout cas, il faut remercier les profs et tous ceux qui ont organisé la disco, c'était génial! Faut la refaire dans deux ans!

Le troisième jour, impossible de se lever, on n'entendait même plus la personne qui devait nous réveiller. Au déjeuner, on parlait de cette soirée. Ensuite en partant skier, le trajet à pied durait 10-15 minutes mais il était fatigant à la longue, on en discutait encore entre nous... Arrivés sur les pistes, on recommençait comme les autres jours sauf qu'à chaque fois les menus changeaient. Les pistes étaient vraiment belles: on pouvait aller voir le glacier d'Aletsch, skier jusqu'à Bettmeralp, Fiescheralp et Riederalp. Le soir, soirée cinéma avec Honey, Goal ou Retour vers le futur! Des salles petites



mais suffisantes pour les 1^{res}. En rentrant, des commentaires entre amis sur le film. Pas le temps de s'ennuyer, les soirées étaient remplies et vraiment sympas! Certains soirs où il y avait des pleurs, on pouvait compter sur les copines pour nous consoler!

Le quatrième jour, autre ambiance: on se dit qu'il faut en profiter de ce dernier jour et se donner à fond. Ce jeudi, les 3^{es} et 2^{es} du cycle ont leur disco. Nous, les 1^{res}, on se prépare pour la soirée sportive (balle à deux camps) puis on passe à table: chaque fois un menu différent avec un dessert; comme à la maison mais avec plein de bruits! A table, on se parlait de choses intéressantes (enfin pour nous!). Le tournoi sportif s'est super bien passé, rien de plus à dire, sauf que ce soir-là, on ne s'est pas fait prier pour aller sous la couette! Tous crevés!

Le dernier jour, bien différent, le plus triste peut-être pour certains. Il a fallu ranger nos affaires, tout sortir des chambres, vider les casiers, tout contrôler pour voir si on n'avait rien oublié. Le coup de balai, le lit à faire. Heureusement que les futurs élèves de cette école connaîtront aussi cette expérience!

Après dîner, c'est l'heure de rentrer à la maison retrouver nos habitudes. Dans le car, la plupart des gens dorment, d'autres s'amusent... C'est un long trajet quand même! A l'arrivée devant notre cher cycle, on avait de l'avance... Nos parents n'étaient pas encore arrivés! Comme s'il fallait encore prolonger cette merveilleuse aventure que fut pour moi ce camp de ski!...

Ah oui, encore un mot: MERCI à tous ceux qui ont fait que ce camp puisse avoir lieu! Sans oublier Dame Nature et sa clémence!...

Collombey-Muraz: une tradition agricole en devenir?

Baisse de la surface des terres cultivables, diminution du nombre d'exploitations, concurrence accrue, coût de la mécanisation... L'agriculture suisse connaît depuis une vingtaine d'années une évolution que les entreprises actives dans ce secteur doivent, malgré elles, «digérer». On compte sur le territoire de la commune de Collombey-Muraz une vingtaine d'entrepreneurs actifs dans ce secteur. Un fait qui a incité la Commission des affaires économiques, après un dossier consacré à la construction (voir «Colombes & Muraille» de juin 2007), à s'attarder sur le domaine agricole. Le présent article tente ainsi d'apporter un éclairage sur ce secteur: quelle est, historiquement, son évolution dans notre commune? Comment les agriculteurs vivent-ils les nombreuses réformes? Comment voient-ils leur avenir?

par Yves Cretton

président de la commission des affaires économiques

L'assainissement de la plaine, moteur du développement agricole

A l'instar de l'évolution survenue au début du XXe siècle dans l'ensemble de la plaine du Rhône, le sol chablaisien a subi à cette époque de profonds changements. En effet la Suisse, isolée au milieu d'une Europe en plein conflit, a été obligée d'imaginer des solutions susceptibles d'assurer à sa population de quoi survivre. Ainsi fut imaginé, puis mis en œuvre, le «Plan Wahlen»:

il s'agissait de fournir un demi-million d'hectares de terre cultivable, afin que la Suisse puisse subvenir seule à ses besoins. A la faveur du développement de ce projet, des surfaces considérables furent aménagées pour pouvoir répondre aux besoins de l'agriculture: on décida du défrichage et de l'assainissement des terrains incultes (suppression des marais par le drainage), de remaniements parcellaires, et de la création de multiples chemins d'accès. Ces mesures améliorè-

rent considérablement les conditions de base.

En plaine et en montagne

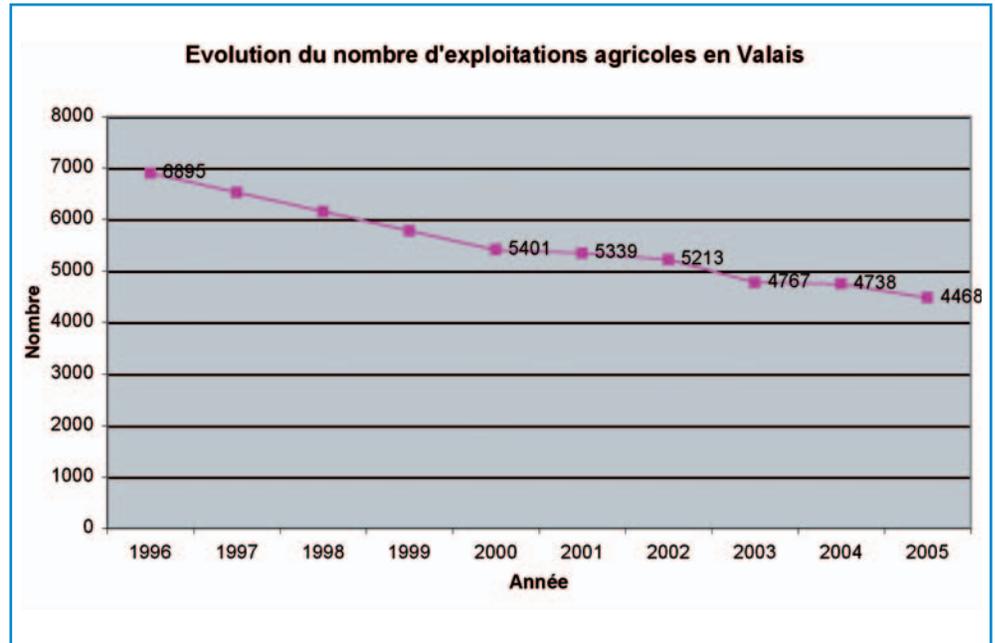
Les années 1930-40 coïncident donc avec l'essor de l'agriculture en Valais. La commune de Collombey-Muraz ne fait pas exception: en raison de l'étendue et de la variété de son territoire, les activités agricoles s'y développent tant dans la plaine du Rhône que sur les hauts de la commune, dans les alpages. En plaine, le développement des cultures maraîchères débute à Illarsaz vers 1930. Dans les années 1935/36, la culture des tulipes se développe puis, au début de la Seconde Guerre mondiale, celle du tabac: les premiers séchoirs à tabac – constructions typiques encore visibles aujourd'hui – sont érigés. Cette culture, qui connaît son apogée en 1944 avec 150 personnes occupées dans ce secteur, perdure jusqu'en 1971. Aujourd'hui, pas moins de seize entreprises agricoles sont exploitées à plein temps! Elles sont actives dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et des cultures. Dans le Bas-Valais, la commune de Collombey-Muraz est celle qui compte le nombre le



La surface agricole diminue...

Ces dernières décennies, le développement croissant de l'urbanisation a conduit à une perte importante des surfaces agricoles: rien qu'entre 1996 et 2005, la surface agricole utile a diminué de près de 18 000 hectares (ou 1,6%). En parallèle, et durant cette même période, le nombre d'exploitations agricoles a nettement baissé (-20%). Ainsi, le volume des terres cultivables ne cesse de régresser, alors que la population s'accroît... Afin de se prémunir contre cette évolution, le législateur fédéral a introduit dans l'ordonnance sur l'aménagement du territoire le principe des surfaces d'assolement, qui vise à mieux protéger les surfaces cultivables, et à préserver ainsi ces ressources pour les besoins des générations futures. C'est la Confédération qui détermine, sous forme de chiffres indicatifs, la surface totale minimale de terres cultivables (surfaces d'assolement) et sa répartition entre les cantons. Chaque canton se voit ainsi attribuer un contingent de surfaces d'assolement. Sa répartition est déterminée par les cantons et les communes dans le cadre des plans directeurs et des plans d'aménagement.

plus élevé de têtes de bétail: vaches laitières, bétail d'élevage, cochons d'engraissement, moutons de production, etc. Ces activités ne se confinent pas à la plaine, mais se développent également en moyenne montagne, dans les alpages de Conche, de Chermeux, d'Onne, de Chemenau, notamment. Propriété de la bourgeoisie, les terres d'alpages sont louées aux exploitants. Dans le domaine des cultures, la production issue de Collombey-Muraz est riche et variée avec le



Note: les valeurs pour 1997, 1998 et 1999 sont estimées

maïs, le blé et l'orge. La production maraîchère occupe également une place de choix: pomme de terre, carotte, oignon et chou-fleur sont les principaux produits issus de ce secteur.

Agriculture et industrie: une cohabitation nécessaire

Dans la plaine chablaisienne, l'agriculture cohabite avec l'industrie, et en particulier avec le site chimique de Monthey et la raffinerie de Collombey. Historiquement bien implantées dans notre région, ces deux activités a priori antagonistes ont dû apprendre à vivre côte à côte. Le site des Barges, sur la commune de Vouvry, fut d'ailleurs de longues années durant un lieu d'expérimentation majeur pour Ciba-Geigy (puis Syngenta), dont la recherche dans le domaine agronomique profite directement à l'agriculture (engrais, lutte contre les maladies, etc.). Le principal point de discordance naît en fait de la nécessité des uns et des autres de disposer ou acquérir des terrains pour le déploiement de leurs activités respectives. Les bases légales en vigueur (principalement, la loi sur l'aménagement

du territoire et la loi sur la protection de l'environnement) comportent toutefois des dispositions qui visent à ménager les intérêts des uns et des autres. Ainsi, par exemple, le législateur a prévu des mesures visant à infléchir la diminution constante des terres vouées à l'agriculture (cf. encadré).

Les défis de l'ouverture

Depuis une vingtaine d'années, l'agriculture vit au rythme des réformes qui doivent lui permettre d'affronter la concurrence internationale. Cette évolution s'est jusqu'ici concrétisée en deux étapes distinctes: l'introduction des paiements directs et la suppression de la garantie des prix et de l'écoulement des produits accordés par la Confédération. Egalement annoncée, la suppression du contingentement laitier devrait être effective en 2009. Enfin, l'agriculture doit se préparer aux accords OMC: à l'avenir, les entreprises agricoles devront miser sur la qualité et la diversification. Dans cette perspective, l'esprit d'entreprise devra être encouragé, afin que la compétitivité des entreprises agricoles soit améliorée.

Les améliorations foncières

Le terme d'«amélioration foncière» désigne les mesures destinées à améliorer les sols. Initialement, l'augmentation de la production agricole en est le but principal, dans une perspective d'autoapprovisionnement, et pour assurer le ravitaillement de la population. Les moyens utilisés sont essentiellement le remaniement parcellaire, l'assainissement des sols et la création de chemins d'accès.

Dès le début des années 90, avec l'évolution des mentalités vers un meilleur respect des milieux naturels, les améliorations foncières deviennent un instrument de sauvegarde et d'entretien du paysage rural, mais également de revitalisation écologique. Ainsi, un soin particulier est apporté à la réalisation des chemins. Des cours d'eau sont reaménagés, des biotopes mis en évidence. On essaie ainsi de compenser les atteintes à l'environnement. Ce changement de perspective permet une meilleure prise en considération des objectifs de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Les agriculteurs de Collombey-Muraz intègrent ces nouvelles règles, adaptent constamment leurs infrastructures et modes de travail. Ils n'ont pas le choix. Il en va de leur survie, et de la pérennité de la longue tradition agricole de la commune. ●

Sources

– Office fédéral de l'agriculture
– Aspects de l'économie valaisanne. Histoire, réalités, perspectives. Sous la direction de Stéphane Dayer, Département de l'instruction publique du canton du Valais, 1992

INTERVIEW

Loïc Bérod, étudiant de l'École d'agriculture de Châteauneuf

Loïc Bérod est né le 2 décembre 1990 à Monthey. Il a effectué sa scolarité obligatoire à Muraz. Il est inscrit en 2^e année de l'École d'agriculture de Châteauneuf, et effectue actuellement une formation en emploi d'une durée de six mois chez Dominique Vannay, à Muraz.

par Jean-Yves Porchet

membre de la commission des affaires économiques

Comment votre formation est-elle structurée?

Cinq mois par année, nous effectuons une formation en interne à l'école d'agriculture. Six autres mois sont passés chez un agriculteur, sous la forme d'une formation en emploi. Durant les trois années d'apprentissage, nous devons passer au minimum six mois en stage dans une exploitation laitière.

Qu'est-ce qui t'a décidé de t'engager dans cette formation?

Enfant déjà, j'étais

passionné par le domaine agricole. Mon grand-père possédait quelques moutons et je passais des vacances chez mon cousin, propriétaire d'une exploitation. Très vite, j'ai attrapé le virus... Pour moi, il n'a jamais été question de faire autre chose.

Quel est le domaine que tu privilégies pour ta future activité?

Mon rêve serait de trouver une exploitation de montagne, avec vaches et moutons, afin de fabriquer du fromage et également faire de l'agrotourisme.

A ton avis, quels sont les plus grands défis que tu auras à relever en tant qu'agriculteur?

Le premier sera pour moi de trouver un domaine et le rendre viable et attractif.

La tendance est au label «bio». En tant que jeune, penses-tu qu'il s'agisse plus d'un effet de mode que d'une évolution durable?

En effet. Je crois qu'il s'agit d'une tendance qui plaît à une partie des consommateurs, mais je ne pense pas que le ratio entre la consommation bio et traditionnelle va beaucoup évoluer à l'avenir. Par contre, les acheteurs vont probablement donner la priorité aux produits locaux ou nationaux. Certains indices permettent de penser que l'agriculture suisse a un avenir. Je pense en particulier à l'augmentation des prix payés aux agriculteurs (lait, etc.), à la hausse du coût des transports internationaux, etc. ●



Jacky Borgeaud, agriculteur à Illarsaz

par Yannick Buttet

membre de la commission des affaires économiques

Pourquoi avez-vous choisi ce métier?

J'ai toujours été proche de la nature et j'aime les activités d'extérieur. Ajoutez à cela une tradition familiale de plusieurs générations, et c'est tout naturellement que j'ai choisi de devenir agriculteur, il y a déjà plus de trente ans.

Que préférez-vous dans votre métier?

La liberté dans l'organisation du travail et la variété du travail entre les cultures et le bétail.

Qu'aimez-vous le moins dans votre métier?

Rien ne me vient en tête mais si je dois absolument vous dire quelque chose, je citerais la présence quotidienne que demande le bétail.

Quelles évolutions principales avez-vous remarquées dans votre profession depuis que vous êtes agriculteur?

Les évolutions les plus marquées concernent la mécanisation. On fait toujours la même quantité de travail mais avec moins de main-d'œuvre et plus de machines, des machines de plus en plus grosses et performantes. L'informatique a aussi fait son entrée dans le métier, tant dans les machines que dans la gestion administrative des cultures et du bétail qui se fait notamment par internet.

Les engrais et les produits se sont aussi nettement améliorés et on peut traiter de manière beaucoup plus ciblée. Nous utilisons de plus petites quantités mais des produits plus spécifiques, plus fins.

Une autre évolution importante a concerné la baisse de nos revenus. En effet, les prix de tous les produits ont baissé dont certains très fortement. Si les prix de tous

les produits avaient autant baissé et si les paiements directs n'avaient pas compensé une partie de cette baisse, ce sont encore plus d'exploitations qui auraient disparu.

Est-ce plus facile d'être agriculteur à Collombey-Muraz qu'ailleurs?

La difficulté de notre métier réside surtout dans la topographie et dans la qualité de la terre. Dans notre commune, nous avons la chance de pouvoir cultiver une grande surface de plaine et des terres très variées, donc le travail est plus facile qu'à la montagne, par exemple. Par ailleurs, le remaniement parcellaire a été fait il y a déjà longtemps dans notre commune et nous profitons ainsi de parcelles relativement grandes qui facilitent notre travail.

Le prix des produits agricoles augmentent, 2008 va être une bonne année?

Si l'augmentation s'est déjà ressentie dans les magasins, de notre côté, nous n'en avons pas encore bénéficié. Par contre, les engrais ont déjà augmenté et l'augmentation des prix à la production dont nous devrions bénéficier ne couvriront peut-être même pas cette augmentation.

Quelles chances et dangers voyez-vous pour l'avenir de votre profession?

Le plus gros problème actuellement pour l'agriculture suisse, c'est la mainmise de la grande distribution sur le commerce de détail en particulier le poids démesuré des deux grands distributeurs. Cette concentration du commerce met une très forte pression sur les prix de production.



Jacky Borgeaud, 50 ans, marié et père de trois enfants, est agriculteur à Illarsaz. Avec son fils, il est actif dans l'engraissement des bovins et exploite 37 hectares de cultures.

Du côté de ce qui peut avantager l'agriculture suisse, et c'est assez paradoxal puisque ce n'est pas une chance pour notre population, la pénurie de produits agricoles indigènes qui s'annonce devrait faire prendre conscience à tous de l'importance des paysans. L'agriculture suisse ne produit déjà, et de loin, plus la totalité de notre consommation. Nous dépendons fortement de l'importation et, en cas de problème d'approvisionnement depuis l'étranger, les manques pourraient se faire sentir. Cette prise de conscience de l'importance de notre agriculture permettrait de revaloriser notre profession.

Est-ce que vous encourageriez un jeune à devenir agriculteur?

En Suisse, il est très difficile d'être agriculteur mais on ne peut pas décourager un jeune qui est motivé à se lancer dans cette profession.

L'agriculture aura toujours un avenir comme il faut bien se nourrir mais, comme dans tous les métiers indépendants, il ne faut pas compter ses heures. ●

L'Union sportive de Collombey-Muraz

L'Union sportive de Collombey-Muraz est née de la fusion du FC Muraz et du FC Collombey en 1970. Cela représente donc bientôt 40 ans de vie sportive au sein de notre commune, jubilé que nous fêterons en 2010.

Aujourd'hui l'USCM c'est...

- 40 enfants au sein de notre école de foot
- 3 équipes de juniors E
- 2 équipes de juniors D
- 2 équipes de juniors C
- 1 équipe de juniors B
- 1 équipe de juniors A
- 1 première équipe évoluant en 2e ligue inter (reléguée en 2e ligue régionale au terme de cette saison)
- 1 deuxième équipe évoluant en quatrième ligue
- 1 équipe seniors



L'ensemble de notre mouvement junior représente environ 200 membres, en y ajoutant les actifs, notre club est composé de près de 270 membres.

Pour diriger ces nombreuses équipes nous pouvons compter sur une vingtaine d'entraîneurs et coaches.

Une société comme la nôtre ne pourrait exister sans de nombreux bénévoles et bien sûr un comité aujourd'hui composé de sept membres.

Une de nos préoccupations principales est sans aucun doute liée au rôle social et formateur que joue notre club au sein de la commune. Quelle meilleure école de vie qu'un sport d'équipe! Afin que notre jeunesse puisse grandir et continuer à s'épanouir sur les terrains de football, nous devons compter sur l'engagement et la collaboration de

tous (parents, accompagnants, bénévoles, autorité communale, Club des 100, Justune...) sans lesquels nous ne pourrions mener à bien la vie du club.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier toutes les personnes qui s'investissent pour l'USCM.

Parmi ces personnes, s'il en est une qui a donné et qui donne encore beaucoup pour le club, c'est bien notre nouveau président d'honneur nommé lors de notre dernière assemblée générale: **M. Ephrem Ecoeur**.

En effet, Ephrem a dirigé le club de 1974 à 1984, puis de 1987 à 1994.

Au terme de ce 2e mandat, il prit la présidence du Club des 100 jusqu'en 2004.

Dix-sept ans de présidence du club et dix ans à la tête du Club des 100, quel bail!

Merci Ephrem pour ton engagement envers l'USCM si chère à ton cœur.

Nous ne pouvons terminer cet article sans parler de notre équipe fanion qui devrait être la locomotive du club. Si ces deux dernières années furent plus difficiles, nous espérons redonner une nouvelle âme et un nouveau souffle à cette équipe pour la prochaine saison afin que les joueurs et notre fidèle public s'identifient à nouveau aux couleurs de l'USCM.

LE COMITÉ DE L'USCM ●

DIVERS

Marche populaire

La marche communale 2008 se déroule le samedi 13 septembre.

Préparé en collaboration avec le triage forestier du Haut-Lac le programme est le suivant:

– Rendez-vous: sur le site du triage forestier à 8 h 00 pour l'accueil (sortie de Muraz direction Vionnaz, lieu dit Les Ronziers).

– De 8 h 00 jusqu'à 9 h 00, visite des installations et présentation de l'entreprise.

– Dès 9 h 00, déplacement à pied pour la visite d'un chantier forestier, suivi de démonstrations.

– Dès 11 h 30 environ, apéritif offert aux participants / pique-nique tiré du sac.

– Après-midi, retour à pied à Muraz.

– Le parcours définitif sera décidé ultérieurement en fonction du lieu de la coupe de bois.

Le programme définitif et les détails vous seront présentés par un tous ménages distribué ultérieurement.

par Romain Parvex
pour le service du feu communal

L'abeille

Les abeilles à miel ou quelque fois **mouches à miel** sont des insectes sociaux qui produisent du miel. Elles vivent dans des ruches et sont en général suivies par des apiculteurs.

Comme le mentionnent les encyclopédies, les abeilles sont des insectes sociaux. Les apiculteurs les soignent, les nourrissent, les nettoient et leur extraient leur fameux nectar qui est le miel. Lorsqu'un apiculteur dispose de plusieurs ruches, on l'appelle un cheptel, c'est-à-dire comme pour du bétail ou d'autres animaux domestiques ou sociaux.

Les abeilles sont nécessaires et indispensables à la pollinisation. Sans elles, il n'y a pas de fleurs ni de fruits. Une abeille ne « pique » que si elle est surprise ou agressée. Les piqûres les plus fréquentes sont constatées lorsqu'on lui marche dessus, pieds nus ou lorsque l'on cueille des fleurs ou des fruits.

Selon un phénomène qui lui est propre, il arrive que l'abeille déserte sa ruche avec un grand nombre de congénères. Celles-ci forment un essaim qui, au gré des opportunités, se déposent en constituant une grappe.



L'abeille, reconnaissable à son corps brun rayé



Un essaim stabilisé en grappe

Un essaim en vol

Une telle grappe est toujours constituée d'abeilles. Il ne faut pas les détruire, mais faire appel à un apiculteur. Ou en cas de doute faire appel aux pompiers (tél. 118).

La guêpe

Les guêpes sont des insectes de l'ordre des hyménoptères. Elles disposent d'une gelée royale que toutes, de la reine aux ouvrières, sont capables de sécréter. Contrairement aux autres insectes sociaux, les guêpes nourrissent leurs couvains de viande crue exclusivement.

Par définition encyclopédique, la guêpe est associable. Elle n'est pas domestiquée comme les abeilles, et son comportement est agressif. Sa nourriture de « viande crue » explique l'agressivité autour d'un plat repas ou d'une assiette. Ce qu'en général une abeille ne tente même pas d'approcher.

Un nid de guêpes n'est pas comparable avec un essaim d'abeilles. La présence d'un nid, à proximité ou dans une habitation, cause souvent des problèmes.

Si pour des abeilles, un apiculteur récupère l'essaim et le sociabilise dans une ruche, pour les guêpes ennuyeuses, le seul moyen est la destruction du nid.



La guêpe avec le corps jaune



Le nid



Un autre nid

Dans la région, des entreprises spécialisées s'en chargent, aux frais des propriétaires. (Desinfex à Aigle, tél. 024 466 95 87, et Système 3D à Vouvry, 024 481 45 79.

COLLOMBEY & MURAZ

FAÇADES ET PARTERRES FLEURIS

Le Conseil municipal a décidé de renouveler le concours communément appelé des BALCONS FLEURIS, en appliquant les dispositions ci-après:

<u>Deux catégories</u>	Façades fleuries Parterres fleuries
<u>Critères de jugement</u>	effet décoratif : 20 points moyens utilisés : 10 points soins (sanitaire) : 10 points

Composition du jury

- ▶ un membre de la commission communale en tant que président de ce jury
- ▶ un expert (professionnel horticulteur, jardinier, etc.)
- ▶ trois membres

Participants: Le concours est ouvert à toutes les personnes inscrites au contrôle de l'habitant de la commune de Collombey-Muraz.

C O N C O U R S P O P U L A I R E

chaque année

Les personnes intéressées s'inscrivent au moyen du coupon réponse. Par leur signature, elles autorisent le jury à pénétrer sur les propriétés privées pour établir son jugement. En principe, deux visites sont organisées durant la période de floraison.

Le jury déterminera un classement. Les trois premiers classés de chaque catégorie recevront un prix et ne pourront pas participer au concours populaire de l'année suivante.

C O N C O U R S D E S L A U R É A T S

chaque année

Le vainqueur des lauréats et les trois premiers de chaque catégorie de l'année précédente participent automatiquement l'année suivante au concours des lauréats. Les personnes concernées autorisent automatiquement le jury à pénétrer sur les propriétés privées pour établir son jugement.

Le jury détermine un classement. Le premier classé des deux catégories confondues recevra un prix.



**AVEC UN RÉEL PLAISIR,
LA MUNICIPALITÉ INVITE TOUTES
LES PERSONNES À S'INSCRIRE
AU CONCOURS POPULAIRE EN
RETOURNANT LE COUPON RÉPONSE
CI-DESSOUS**

Nom:

Prénom:

Village:

Rue et N°:

Je m'inscris au concours populaire 2008



**FAÇADES ET
PARTERRES FLEURIS**

DANS LA CATÉGORIE
Façades fleuries Parterres fleuries
(biffez ce qui ne convient pas)

Date:

Signature:

Par cette signature, j'autorise le jury à pénétrer sur ma propriété privée pour établir son jugement.



A retourner à

Administration communale, case postale 246
1868 Collombey-Muraz

pour le 30 juin 2008, au plus **tard.**

Les nonagénéaires de 2008



Le 17 mai 2008 la municipalité a honoré

Assis de gauche à droite: Mmes Anna Dondénaz, Sœur Stéphanie (Thérèse Dubosson), Henriette Quinodoz et MM. André Bovard, Emst Dick, heureux nonagénéaires 2008.

Debout à l'arrière: Mme Josiane Granger, présidente de commune, et M. Christian Parvex, président de la commission des affaires sociales.

L'ÉCHO DES PICS-BOIS

Création d'une nouvelle châtaigneraie au Noiret

par François Rouiller
chef du triage forestier du Haut-Lac

Suite aux inondations de 2006 dans le secteur du torrent des Glariers à Muraz, d'importants travaux d'agrandissement de dépotoir et d'endiguement ont été réalisés dernièrement. Dans le cadre de ces réalisations, des surfaces initialement classées en zone forestière ont été supprimées afin de créer ces différents ouvrages.

La loi forestière oblige à remplacer ces surfaces par une nouvelle surface équivalente ou par l'amélioration ou la transformation de forêts existantes en biotopes particuliers ou en forêt représentant un intérêt culturel ou social important.

Il a donc été décidé, grâce à l'accord de la Bourgeoisie de Collombey-Muraz, propriétaire du fonds, de transformer une parcelle forestière de peu d'intérêt en une nouvelle châtaigneraie.

C'est ainsi qu'en mars dernier, le long de la partie amont du chemin du Noiret, plus de deux mille mètres carrés de terrain ont été nettoyés et plantés de vingt-neuf jeunes châtaigniers.

Autres châtaigneraies publiques

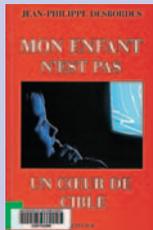
Il faut mentionner qu'il y a environ vingt ans, d'autres châtaigneraies publiques ont également été créées dont l'une d'ailleurs appartenant à la paroisse de Muraz dans le secteur des Fours. A noter aussi qu'au-dessus de la décharge de la Croire à Collombey, une ancienne châtaigneraie abandonnée, située sur une parcelle communale, a été remise en état il y a quelques années.

Nous rappelons que la population peut se servir de châtaignes sur ces parcelles, par contre, il va de soi que sur les forêts privées, la récolte est strictement réservée à leurs propriétaires!



Brèves nouvelles de la bibli

Parmi les nouveautés nous avons choisi de vous présenter



Mon enfant n'est pas un cœur de cible

de Jean-Philippe Desbordes, éditions Actes Sud

Une enquête sur les relations particulières entre la télévision et nos enfants, qui la regardent en moyenne 796 heures par an, ce qui correspond à plus d'un mois, 24 heures par jour!

L'enjeu de ce livre est de révéler l'influence de l'écran sur la manière de penser, d'apprendre, d'écouter et de comprendre des jeunes téléspectateurs. On constate alors que les conséquences sur leur développement et leur équilibre sont importantes.

Sans vouloir jeter la pierre à la télévision qui est aussi son gagne-pain, l'auteur tire une sonnette d'alarme pour réveiller notre vigilance.



Into the wild Voyage au bout de la solitude

de Jon Krakauer Editions Presses de la cité

Chris McCandless avait un rêve: vivre la liberté extrême en parfaite harmonie avec la nature. Il laissera derrière lui sa famille, tous ses biens et même son identité et entamera un périple qui le conduira jusqu'en Alaska où il mourra tragiquement.

Après avoir fait des recherches pour écrire un article sur ce terrible fait divers de 1992, Jon Krakauer, fasciné par l'étrange personnalité de ce jeune homme, va poursuivre son enquête qui aboutira à ce récit.

Le film adapté de cette histoire

par Sean Penn est sorti en salle début 2008.



Je suis vieille... et j'aime ça!

de Marie Pittalis Aux éditions

de l'Hèbe

Notre société n'a jamais compté autant de seniors, pourtant les revues et autres mensuels n'exaltent souvent que la jeunesse. Comme il n'est bientôt plus tolérable de faire son âge dans ce jeunisme ambiant, on fait la chasse aux rides, aux cheveux blancs, aux petits bourrelets, à l'inactivité, bref, au temps qui passe!

Marie Pittalis est retraitée, elle a écrit ce livre pour plaider en faveur de cette période de la vie, qui devrait être celle des libertés.



La taille facile

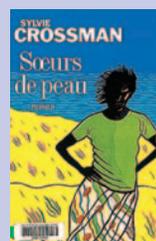
de Colin Crosbie Editions Larousse

La taille: pourquoi? quand? comment?

Ce guide répond

de façon simple et pratique à toutes ces questions.

Il est illustré de nombreuses photos montrant les différentes étapes de la taille des arbres d'ornement, fruitiers, arbustes, grimpantes et haies. On y trouve, entre autres, de judicieux conseils adaptés à chaque plante, des idées déco et un calendrier de la taille.



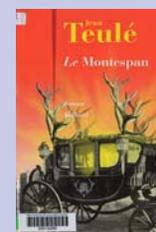
Sœurs de peau

de Sylvie Crossman Editions Albin Michel

Au cœur du désert australien,

des aborigènes inhalent de l'essence pour oublier leur désespoir. Avec Ruby, une jeune aborigène sauvage et violente, et Sarah, une journaliste européenne venue en Australie pour se reconstruire, nous pénétrons au cœur de cette culture ancestrale. Ce roman est à la fois l'histoire d'une rencontre, un roman d'aventures et un témoignage.

Sylvie Crossman a longtemps vécu en Australie, où elle a créé le premier poste de correspondant pour le Monde. Passionnée par la culture qu'elle y a découverte, elle a organisé en France plusieurs expositions consacrées à la peinture aborigène, et fondé, en 1996, «Indigène éditions». Elle a également publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels Enquête sur les savoirs indigènes (avec Jean-Pierre Barou, 2005).



Le Montespan

de Jean Teulé Editions Juillard

A travers l'histoire de la vie du marquis de Montespan, cocu révolté

le plus connu de l'histoire de France, l'auteur nous conte la vie quotidienne sous le règne de Louis XIV.

En reprenant certaines expressions de l'époque parfaitement compréhensibles pour nous, Jean Teulé a utilisé avec réussite un langage à la fois croustillant et fleuri pour narrer le destin d'un homme haut en couleur.

Jean Teulé, auteur, entre autres de Ô Verlaine et de Je, François Villon, où il se montrait remarquable portraitiste, rend ici hommage à un homme éperdu d'amour pour sa femme qui n'hésita pas à affronter le pouvoir absolu.

othèque

Voici une sélection parmi les 300 nouveautés que nous avons mises en rayon dernièrement, la liste complète peut être consultée à la bibliothèque

Romans adultes

La théorie de Gaïa, M. Chattam
Abraham, Le messager d'Harân,
R. Guilton
Dans ma peau, D. Lessing
C'est tout un roman, M. Chapsal
Partie sans dire adieu, A. Rule
La cathédrale de la mer, I. Falcones
Un jour je suis morte, Meril Macha
Les grandes espérances du jeune
Bedlam, G. Hagen
Meurtres au scalpel, K. Reichs
A Genoux, M. Connelly
Deborah, la femme adultère,
R. Deforges
Laveuse de chiens, L. Guillaume
L'alerte Ambler, R. Ludlum
Une nouvelle vie, F. Bourdin
Blaze, S. King
La dame à la lampe, une vie de
Florence Nightingale, G. Sinoué
Les pantoufles du samouraï,
P. Cauvin
Endormeuses saisons, L. Mauriac
Le Ray
Le roman d'Alia, C. Hermary-
Vieille
26 Dossiers qui défient la raison,
P. Bellemare
Le combat des ombres, A. Japp
La dame sans terre t. 4
L'ombre du caméléon, M. Walters
Le Chant de la nuit, A. Romano-
Lax
La saison de mon contentement,
P. Fleutiaux
Le marchand d'indulgences,
B. Ventrease
Celle de l'autre rive, M. Kakuta
Si tu reviens, Joy Fielding
Je reviens te chercher, G. Musso
L'enfant bleu, H. Bauchau
L'ange de Grozny, A. Seierstad
Le cinquième évangile, Ph. Vandenberg

Documentaires adultes

Prisonnière à Téhéran,
M. Nemat

Personne ne voulait me croire,
Sy Salima
Quoi faire? En cas d'urgence,
S. Bresdin
Echec et mat! G. Kasparov
Guide pratique des arts martiaux,
J.-Ch. Damaisin d'Arès
Le football, M. Grueter
Piloter sa moto en pro, P. Lessard
Jumelles séparées, E. Schein et
P. Bernstein
Même pas grave! L'échec scolaire
ça se soigne, O. Revol
Je suis vieille... et j'aime ça! Marie
Pittalis
Le nouveau savoir-vivre des pares-
seuses, O. Toja
Le journal de Rutka, janvier – avril
1943, M. Halter
Chakras, Exercices simples à
pratiquer au quotidien, B. Rosen
Quand on parle du loup...
Les animaux dans les expressions
de la langue française, P. Vigerie
Le génie de l'Aubergine et autres
contes loufoques, P. Cormon
Provence - Le guide du routard,
P. Josse
50 Façons d'assassiner les limaces,
S. Ford
Et si vous cultiviez vos légumes?
C. Klein
Plus de 150 idées (minute),
C. Ageorges
100 idées pour animer un mariage,
P. Lecarme
100 aliments antiâge, S. Merson
Ô les bonnes crêpes! M.-Laure
Tombini
Papillottes, S. Mahut
Apero chic, M. Joly
Mille et une graines, Jody Vassallo
Sculpture pas à pas, K. Hessenberg
L'histoire de la suisse pour les nuls,
G. Andrey
Entre ciel et terre, F. Verdier

Romans jeunes

Crin-Blanc, R. Guillot

La vallée des dinosaures,
Le mystérieux chevalier,
Le secret de la pyramide,
Une croisière périlleuse,
C. Keene
Les 6 compagnons et l'homme
des neiges, Les 6 compagnons et
l'avion clandestin, Les 6 compa-
gnons et l'étang de Berre,
P.-J. Bonzon
Alice à Venise, C. Quine
Comment devenir un pirate,
C. Cowell
Le serment des catacombes,
O. Weulersse
Amanda Chocolat, B. Friot
Une licorne à l'écurie, Le choix des
licornes, L. Chapman
(La licorne magique)
Pressé, pressée, B. Friot
Harry est fou, D. King-Smith
Fisie Ka et l'énigme du miroir,
Fisie Ka et la pierre mystérieuse,
B. Pluchet

Romans adolescents

Dix filles à marier, F. Gilbreth
Uglies, Pretties, Specials,
S. Westerfeld, t. 1, 2, 3
Luern ou l'hiver des Celtes,
J.-C. Nogues
Une irrésistible envie d'aimer,
M. Cabot
Le ramadan de la parole,
J. Benameur
Pourrie, gâtée, K. Brian
Ne t'inquiète pas pour moi,
A. Kuipers
Naruto 35, un nouveau duo,
M. Kishimoto
Un présent imparfait,
J.-M. Defossez

Bandes dessinées

Les séries pour enfants, adolescents et
adultes ont été complétées.
Chez les enfants les tomes 1 à 9 de la
série Les foot furieux font partie des
nouveautés.

**Durant les vacances scolaires d'été
du vendredi 20 juin au jeudi 21 août
2008, la bibliothèque sera ouverte
chaque mardi de 15 h à 19 h 30**

Deux citations pour les vacances:

*«Il est bon de lire entre les lignes...
cela fatigue moins les yeux» Sacha Guitry*

*«Le verbe lire ne supporte pas l'impératif; aversion qu'il partage
avec quelques autres: le verbe aimer... le verbe rêver» Daniel Pennac*

Notre école à l'EMS!

De temps en temps, notre école se plaît à prendre le chemin du home pour personnes âgées de notre commune. Lors de ces visites, les élèves et leurs enseignants invitent leurs hôtes à des spectacles divers. Présentation de saynètes et de poèmes, concerts de flûtes ou de chants et autres activités leur sont proposées.

par **Didier Buttet**

membre de la commission d'information



En cet après-midi d'avril, Dijana, Lionel, Stefan et leurs camarades ont pris, à leur tour, la direction du home, accompagnés par leur enseignante ACM, Nicole Dubosson. Cette fois-ci, il ne s'agissait pas de chanter ou de réciter des textes appris en classe, mais de «profiter» de leurs hôtes pour un cours plutôt particulier: une leçon de tricot!

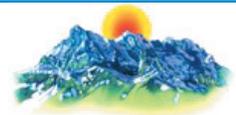
Bien accueillis par Mme Pitarelli, responsable de l'animation, les enfants ont visité l'établissement avant de faire connaissance avec leurs conseillers d'un jour au sortir de leur sieste. Vint alors le moment de sortir pelotes et aiguilles et de suivre attentivement les conseils prodigués par nos grands-mamans. Pas toujours sur la même longueur d'onde quant à la technique de tricot à appliquer, celle-ci ayant apparemment évolué, enfants et grands-parents étaient cependant d'accord lorsqu'il fallait reconnaître une fausse maille.

«C'est magnifique!», «C'est rigolo!», «Ils sont super gentils!», «On m'a bien aidé et j'ai bien avancé mon trico...» Les remarques positives ont fusé au moment de faire le bilan de cette expérience. A n'en pas douter, chacun a eu beaucoup de plaisir. Espérons qu'une telle activité sera reconduite, et qu'à cette occasion, nos grands-parents puissent à leur tour nous rendre visite à l'école. ●



DIVERS

La résidence «Les Dents-du-Midi»



Chers volontaires,
Notre institution sollicite toutes les personnes désireuses de consacrer un peu de leur temps auprès de nos aînés et de s'investir dans une relation d'aide, en collaboration avec le service d'animation.

Accompagner les résidents en qualité de bénévoles consiste à participer à des démarches individuelles telles que les visites, les promenades ou à des activités collectives comme les fêtes, les manifestations spéciales, les sorties ou encore les lotos.

Une telle action d'humanisation enrichit en effet les rapports sociaux et collectifs par la communication, le partage et la création de liens avec l'extérieur.

Un élan de générosité de votre part permet d'instaurer la «convivialité» et par là même de renforcer la «qualité de vie» de nos aînés.

Nous profitons de remercier nos bénévoles déjà en place au sein de notre institution pour leur fidélité et leur solidarité. Un grand merci à vous tous et bienvenue aux futurs bénévoles.

LE SERVICE D'ANIMATION ●